

## **Conditions spécifiques de vente « conférence – 2<sup>ème</sup> colloque International »**

### **1. Objet et champs d'application des présentes Conditions spécifiques de Vente**

Les présentes Conditions spécifiques de vente sont applicables à toutes les conférences organisées par IDP Développement (SASU).

Tout achat de billet pour une conférence implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur (dénommé Le Client) et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions spécifiques de Vente. En conséquence, l'achat par un Client emporte l'adhésion sans réserve, de ce dernier, aux présentes Conditions spécifiques de Vente. Les présentes Conditions spécifiques de Vente peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par notre entreprise, les modifications étant alors applicables uniquement aux commandes effectuées postérieurement à leur date de mise en œuvre. Les présentes Conditions spécifiques de Vente sont accessibles de façon permanente sur le site Internet : [institut-parentalite.fr](http://institut-parentalite.fr)

### **2. Absence de droit de rétractation**

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, les billets de conférence (spectacles) ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

### **3. Disponibilité des places**

IDP Développement (SASU) alloue un nombre de places.

(440 places Forum des images et 400 places en participation distanciel), en fonction des règles sanitaires, l'allocation du nombre de place peut être modifiée à tout moment par l'organisateur IDP Développement (SASU).

L'achat s'effectue en temps réel. Ainsi, lors de l'achat des billets en ligne, vous êtes informé en temps réel de la disponibilité des billets. Toutefois, dans le cas des règles sanitaires spécifiques et évolutives du COVID, le placement en siège n'est pas acquis et peut à tout moment être modifié par l'organisateur.

### **4. Prix**

Le prix du billet est indiqué en euros toutes taxes comprises.

Tva à 10 % dans le cas de conférence suivant le bulletin officiel des finances publics du 06/06/2018 Identifiant juridique BOI-TVA-LIQ-30-20-50

Selon l'événement, des frais peuvent s'ajouter au prix du billet, lors de l'achat la mention de ces frais vous sera faite.

IDP Développement (SASU) se réserve le droit de modifier les prix à tout moment.

Les billets ne sont ni vendables ni échangeables. A cet égard, nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article L.313-6-2 du Code pénal, « le fait de vendre, d'offrir à la vente ou d'exposer en vue de la vente ou de la cession ou de fournir les moyens en vue de la vente ou de la cession des titres d'accès à une manifestation sportive, culturelle ou commerciale ou à un spectacle vivant, de manière habituelle et sans l'autorisation du producteur, de l'organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation de cette manifestation ou de ce spectacle, est puni de 15 000 € d'amende. Cette peine est portée à 30 000 € d'amende en cas de récidive.». Est considéré au sens de la loi comme titre d'accès, « tout billet, document, message ou code, quels qu'en soient la forme et le support, attestant de l'obtention auprès du producteur, de l'organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation du droit d'assister à la manifestation ou au spectacle. »

## 5. Modalités de paiement et sécurité

Le paiement du billet se fait par paiement sécurisé par une procédure de cryptage des données en vue d'éviter l'interception de ces informations par un tiers, par carte de crédit via la plateforme de paiement en ligne sécurisé de Inktape.net.

Toutefois pour les institutions publiques, le paiement par **chèque** ou par **virement** est acceptable avec la réserve suivante :

- Votre paiement est pris en compte avant l'évènement, votre inscription et votre place est garantie
- Votre paiement sera postérieur à l'évènement :
  - Votre participation n'est pas garantie (limite de places en présentiel, limite de connexion en distanciel).
  - La **souscription de l'assurance annulation** est dans ce cas unique **obligatoirement** et sera ajoutée à la facture (20 € par inscription)

IDP Développement (SASU) est client de Inktape.net pour la gestion des inscriptions en ligne.

Après paiement, le Client reçoit un email de confirmation de commande, votre facture est disponible dans votre dossier d'inscription au répertoire nommé « sac coureur ».

La société IDP Développement (SASU) ne saurait être tenue responsable en cas d'usage frauduleux des moyens de paiement utilisés. Conformément à la réglementation en vigueur, les coordonnées bancaires du Client ne sont pas conservées par IDP Développement (SASU).

## 6. Livraison

Le Client reçoit un second mail contenant le billet à imprimer et à présenter à l'entrée de l'évènement concerné.

La livraison des éléments optionnels est à retirer au moment de l'évènement, dans le cas d'une annulation cause COVID une participation à l'envoi par courrier sera demandé de 5 €

## 7. Limites de responsabilité

### 7.1. Modification ou annulation d'un évènement et remboursement

En cas de modification de l'heure et/ou de lieu (ex : inondation de la salle- COVID – Problème ou coupure internet pour le distanciel), vous serez informé par IDP Développement (SASU) par l'envoi d'un e-mail à l'adresse que vous avez communiquée lors de votre achat.

Vous retrouverez également toutes les informations nécessaires concernant les modifications affectant l'évènement sur le site internet (institut-parentalite.fr) et notre page Facebook (institut-parentalite.fr).

En tout état de cause et compte tenu notamment des aléas liés aux messageries électroniques, IDP Développement (SASU) ne peut vous garantir la bonne réception d'un email. Par conséquent, IDP Développement (SASU) vous recommande de vérifier au cours des 24H qui précèdent l'évènement, si celui-ci est bien maintenu sans modification en vous connectant sur notre site internet (institut-parentalite.fr) ou notre page Facebook (IDP Développement SASU).

En cas de report de date, vous serez informé par IDP Développement (SASU) par l'envoi d'un e-mail à l'adresse que vous avez communiquée lors de votre achat.

En cas d'annulation, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Vous avez souscrit à **l'assurance annulation**, nous procéderons donc au remboursement. Le remboursement est effectué sur la base du prix du billet, et par virement bancaire sur le compte de la carte bancaire utilisée lors de votre paiement avec une retenue des frais de gestion et de transactions bancaires de 15% du montant.

En dehors des conditions ci-après énoncées, aucune annulation de votre réservation ne peut être effectuée. Vous avez souscrit à **l'assurance annulation**, votre billet sera remboursé à hauteur de :

20 jours avant l'événement	-	95 %
8 jours avant l'événement	-	80 %
Moins de 8 jours avant	-	60 %
Après l'événement	-	0 %

Votre demande de remboursement doit être faite par mail à [formation@institut-parentalite.fr](mailto:formation@institut-parentalite.fr) et sera réalisé dans les 30 jours suivant l'événement sur la carte ou à partir du mode paiement choisi à l'origine (carte CB, chèque ou Virement)

Le billet n'est pas remboursable y compris en cas de perte ou de vol. Le billet ne peut être ni repris ni échangé. Vous avez souscrit à **l'assurance annulation, votre billet reste valide.**

#### 7.1. Assurance annulation

L'assurance annulation correspond à environ 12 % du montant d'engagement et permet un remboursement dans les cas suivant :

Annulation de l'événement par l'organisateur (retenue de 15 % sur l'engagement)

Annulation par le participant :

Remboursement en fonction de la date d'annulation

20 jours avant l'événement	-	95 %
8 jours avant l'événement	-	80 %
Moins de 8 jours avant	-	60 %
Après l'événement	-	0 %

#### 7.2 Données personnelles.

Le Client est informé, conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite Loi Informatique et Libertés, que les données personnelles le concernant collectées à l'occasion de son achat, sont utilisées aux fins de gestion et de traitement de son achat. Son adresse mail permettra de l'informer des nouveaux événements organisés par IDP développement SASU.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et, le cas échéant, de suppression des données le concernant. Ce droit peut être exercé auprès de IDP Développement (SASU), par mail ou téléphone.

### 7.3 Contraintes liées à Internet

Inktape.net est soumis aux contraintes liées à Internet.

Vous déclarez avoir parfaitement connaissance des caractéristiques et limites du réseau Internet, par lequel IDP Développement (SASU) met à disposition le Site et l'espace « conférence en live ».

Vous reconnaissez donc que les transmissions de données sur Internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses, qui sont parfois saturés à certaines périodes de la journée ; les données circulant sur Internet ne sont pas protégées contre des détournements éventuels, et qu'elles peuvent faire l'objet d'une captation des informations diffusées et qu'il est impossible de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers sur Internet.

En conséquence, IDP Développement (SASU) ne peut être responsable pour l'un quelconque des faits ou événements mentionnés ci-dessus. IDP Développement (SASU) est déchargée de toute responsabilité en cas de force majeure, dont notamment le dysfonctionnement du réseau Internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant ou entravant l'utilisation du Site.

## 8. Obligations du client

En procédant à l'achat sur Inktape.net, vous vous engagez à respecter les dispositions des CGV applicables au moment de votre achat.

Vous êtes responsable de toutes les données que vous saisissez directement sur le Site.

## 9. Droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes Conditions spécifiques de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.

## 10. Droit à l'image

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant et après l'événement, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image, dans le cadre strict du RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

En cas de litige, les tribunaux français de Bordeaux sont seuls compétents.

j'ai lu et j'accepte sans réserve les conditions spécifiques de vente pour participer au colloque organisé par l'institut de la parentalité IDP développement